



Sommaire

Le Fort-Neuf ~ Souper annuel ~
Histoire populaire de ... ~ Nos présidents ~ La généalogie

Ne ratez pas notre prochaine conférence

le 16 avril prochain à 20 heures

Michel Létourneau, architecte

Sujet: La seigneurie de La Salle



Société historique de La Prairie de la Madeleine

La Prairie de St Magdeleine

1/2000



Fleuve Saint-Laurent

L'occupation du sol à La Prairie

L'étalement du Village

Vers le XXe siècle

Au début du XIXe siècle, le Village étouffé dans ses limites. La Prairie exerce un attrait économique d'importance et nombreux sont ceux qui veulent s'y établir. Lieu de transit vers New York, qui est port de mer ouvert 12 mois par année, situé face à la métropole financière du Bas-Canada, La Prairie offre une voie privilégiée vers le nouveau pays que sont devenus les États-Unis d'Amérique. Après le transport sur terre jusqu'à Saint-Jean, les marchandises sont expédiées ou reçues par voies d'eau: rivière Richelieu, lac Champlain, rivière Hudson, New York.

Peu de temps après la Conquête de 1760, de nombreux hommes d'affaires anglophones choisissent le Village de La Prairie pour y résider. Bien pourvus financièrement, ils investissent dans les commerces et autres services dont les auberges. Un service de bateau-vapeur assure une navette quotidienne Montréal-La Prairie depuis la première décennie du XIXe s. John Molson, propriétaire des traversiers rêve déjà de relier La Prairie à Saint-Jean-sur-Richelieu par train. Ce sera réalité en 1836!

Agrandir le Village ne s'avère pas des plus facile. Il faut empiéter sur la Commune, propriété conjointe des jésuites-seigneurs et des colons-censitaires. A deux occasions déjà, depuis l'établissement de la Seigneurie en 1667, le Village avait été agrandi à même la Commune. En 1697, les jésuites en avaient décidé ainsi avec l'accord des 120 censitaires d'alors.

Le second agrandissement s'effectue en 1724 dans la bonne entente et sans controverse. Le pourtour du Fort devient alors complètement loti et l'espace bâti satisfait notables et artisans qui s'y établissent. L'empiètement sur la Commune est mineur et celle-ci est tellement vaste...

Cependant au début du XIXe siècle la situation est toute différente. Un observateur qui visite le Village peu après la Conquête signale que celui-ci se classe parmi les 6 plus importants du gouvernement de Montréal. Il remarque sa forme «d'habitats groupés», avec ses «noyaux denses» de maisons.

À La Prairie est donc établi un assez gros village en 1760 et cela s'explique puisque la Seigneurie a été l'objet d'une colonisation intensive tout au long du régime français. La situation géographique et la proximité de Montréal ont certainement exercé un attrait important auprès des nouveaux colons. On ouvre deux paroisses pour desservir cette population majoritairement rurale: Saint-Constant en 1752 et Saint-Philippe en 1753. Le Village ou Bourg offre les services requis par cette population grandissante.

A suivre dans le prochain numéro ...

Histoire populaire de ...

Suite ...

Voici donc la troisième tranche des extraits de l'*Histoire populaire du Québec* de Jacques Lacoursière qui apportent quelque lumière sur l'histoire de La Prairie. Je vous rappelle que les extraits des deux premiers tomes sont déjà parus dans des numéros antérieurs de *Au jour le jour*.

Tome trois:

Page 91: En 1858, Thomas-Jean-Jacques Loranger, de la circonscription électorale de Laprairie, est convaincu que la double majorité, si elle strictement appliquée, va engendrer l'instabilité ministérielle. (La suite des événements allait lui donner raison.)

Page 123: Pendant ce temps la Champlain and St. Lawrence Railway Company améliore son service entre Laprairie et Saint-Jean et adopte, le 20 janvier 1845, de nouveaux règlements concernant les passagers et le fret. Différents articles illustrent la vie à bord d'un wagon à cette époque:

[...] 3. Tous les passagers qui désirent prendre avantage des cartes qui permettent d'aller à Saint-Jean, à Montréal ou à Laprairie, et est leur intention avant d'obtenir ces aller et pour revenir; ils sont aussi l'une des cartes données en cette [...] 5. Toute personne qui ira sur la encourra la pénalité de dix chelins pour 6. Il ne sera pas permis de pénalité de dix chelins pour que ce soit de monter sur le pénalité de vingt-cinq chelins permis d'amener des chiens pénalité de vingt-cinq chelins pour chaque offense.



retour dans la même journée doivent avertir que telle cartes; autrement le prix du passage sera exible pour requis de faire attention à l'avis qui se trouve sur occasion afin d'assurer leur place pour revenir, locomotive ou sur le wagon de service chaque offense. fumer dans les chars de première classe sous la chaque offense. 7. Il ne sera pas permis à qui haut des chars pour les passagers sous la pour chaque offense. 8. Il ne sera pas dans les chars de première classe sous la

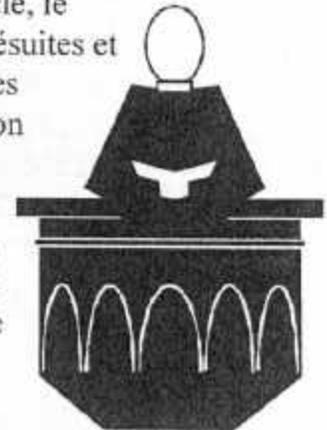
Page 125 : En 1849, pour devenir éligible à l'aide gouvernementale, la St. Lawrence and Atlantic Railway decide de prolonger sa ligne de Saint-Hyacinthe à Richmond, alors que la Montreal and Champlain Railway construit un nouveau tronçon reliant Saint-Jean à Rouses Point. Autre amélioration: le terminus nord de la compagnie déménage de Laprairie à Saint-Lambert, juste en face de Montréal.

LECTURES..LECTURES..LECTURES..LECTURES..LECTURES..LECTURES..

Page 258 : Si les affrontements violents sont plutôt rares lors de ces élections générales provinciales de 1871, il y a quand même quelques scènes désagréables. Le jour de la mise en nomination pour la circonscription de Laprairie, le candidat indépendant Andrew Esinhart est élu par acclamation.

Il revenait de l'élection suivi par un grand nombre de voitures, raconte le journaliste de l'*Opinion publique* dans l'édition du 13 juillet, et passait devant le camp [militaire de Laprairie]. Des volontaires anglais se jetèrent soudain sur la voiture où il se trouvait, en arrachèrent un drapeau français, le mirent en pièces et le foulèrent à leurs pieds. Lorsque les volontaires canadiens-français eurent connaissance de cet acte de fanatisme, ils furent transportés d'indignation, menacèrent de se ruer sur les Anglais et passèrent une partie de la soirée à chanter des airs patriotiques, mais l'énergie des officiers français parvint à calmer l'effervescence. Quant aux volontaires anglais, ils craignaient tant une revanche de la part de nos compatriotes qu'ils furent sur le qui-vive toute la nuit.

Page 427 : Depuis la mort du dernier jésuite, au tout début du XIXe siècle, le gouvernement anglais s'était emparé des propriétés et autres biens des jésuites et avait consacré à l'éducation la majeure partie des revenus générés par ces biens. En 1842, les jésuites se réinstallent au Canada et demandent qu'on leur remette leurs biens et qu'on les indemnise. L'affaire traîne en longueur jusqu'à ce que Mercier, en 1888, décide de proposer un règlement. Selon le père Adrien Turgeon, procureur, des pères jésuites, la valeur des propriétés de la communauté atteindrait la somme de deux millions de dollars. Le 4 juin, Mercier écrit au religieux que le province ne peut offrir plus de 400 000\$ comme indemnité. La communauté recouvrera aussi la propriété de la commune de Laprairie. Quatre jours plus tard, Turgeon accepte l'offre.



Page 481 : Les élections de 1896 soulèvent les passions entre les ultramontains de Mgr Laflèche de Trois-Rivières et les libéraux. Le clergé de la province déconseille à la population de voter pour les libéraux de Laurier qui refuse d'intervenir au sujet de la loi sur les écoles catholiques séparées du Manitoba..

L'archevêque de Saint-Boniface, il va sans dire, approuve hautement les prises de positions des évêques de la province de Québec. Pour lui, les libéraux sont des traîtres. Dans une lettre à Conrard Pelletier, candidat dans Laprairie, il déclare: «Je suis en droit de conclure que ceux qui, le 20 mars dernier, ont voté la mort de ladite loi au lieu de l'amender, ont trahi la cause catholique et française au Manitoba.

Texte et recherche par Gaétan Bourdages

LECTURES..LECTURES..LECTURES..LECTURES..LECTURES..LECTURES..

Nos présidents depuis 25 ans

- 1971-72 Réal Legault (avant et après l'incorporation)*
- 1972-73 Claudette Houde*
- 1973-74 Jean Girard*
- 1974-75 Michel Aubin*
- 1975-76 Yves Duclos*
- 1976-78 Marcel Lamarre (2 mandats)*
- 1978-79 Claudette Houde*
- 1979-80 Gaétan Bourdages*
- 1981-83 André Taillon (2 mandats)*
- 1983-85 Michel Létourneau (2 mandats)*
- 1985-87 Patricia McGee-Fontaine (2 mandats)*
- 1987-89 Claire Handfield (2 mandats)*
- 1989-90 Françoise Gilbert*
- 1990-91 Robert Champoux*
- 1991-97 Jean L'Heureux (6 mandats)*

Girard

Réjean Girard
Thérèse Nadeau

Naple Grove, cts de Beauharnois
18 Septembre 1965

Joseph Nadeau
Hélène Lamontagne

Edouard Girard
Yvonne Alier

Pointe-Valtrie, Trois-Rivières
06 Juin 1922

Arabela Alier
Palomès Dionne

Joseph Girard
Philomène Garceau

Pointe-du-Lac, Trois-Rivières
12 Février 1884

Elphrem Garceau
Justine Lesteur-Desautour

Paul Girard
Marie-Dina Girard

Saint-Grégoire de Nicolet
30 Juillet 1850

Adolphe Prince
Julie Gagnon

Michel Girard
Marie Biron

Pointe-du-Lac, Trois-Rivières
22 Juin 1801

Biron

Rodolphe Girard
Marguerite Bellisle dit Lefebvre

Trois-Rivières
20 Novembre 1769

Antoine Bellisle dit Lefebvre
Marie-Joséphite Baudouin

Joseph Girard
Marie-Anne Vanasse dit Brécourt

Trois-Rivières
25 Février 1732

François Vanasse dit Brécourt
Marie-Joséphite Le Felty

François Girard
Antoinette Lemay

Pointe-Lac de Pellinière
Maris vers 1709

Michel Lemay
Michelle Benville

Pierre Girard
Suzanne de La Voie

Notaire Babusson de La Rochelle
Contrat passé le 27 mars 1669

Suzanne était veuve de
Jean Faxon décédé sans postérité

Etienne Girard (laboureur)
Marguerite Siboulleau

Pierre est de la ville et arrondissement
de La Fables-d'Alonne évêché de
Luçon, Poitou, (Vendée) France

La Famille Girard

En 1666, les recenseurs notent la présence d'un certain Pierre Girard, qui est à l'emploi des Jésuites à Québec. Pierre épouse Suzanne Lavoie (De Lavoye) en mars 1669 à La Rochelle et reçoit durant la même année sa première concession de terre dans la seigneurie du Maure à Saint-Augustin avec droit de chasse et pêche. Pierre et Suzanne ne manquaient pas d'imagination pour augmenter leurs revenus. En effet, Suzanne ne craignit pas d'héberger une petite pensionnaire, Madeleine Arrivée, qu'elle garda pendant trois ans, ce qui lui rapporta la somme de cent vingt livres. De son côté, Pierre trouva lui aussi le moyen de faire quelque argent dans le commerce. Il était maître d'une barque appelée " Le Samuel ". Cette barque était assez considérable pour se rendre dans les Pays d'en Haut. Les marchandises ordinaires étaient l'eau-de vie et le tabac que Pierre allait échanger pour des pelleteries.

Après bien des démarches, Pierre Girard obtint une réduction sur les droits que les autorités du pays exigeaient sur ces marchandises. Cela lui permit sans doute d'augmenter ses revenus, de mettre moins d'eau dans son eau-de-vie, d'en réduire le prix et d'en vendre davantage. Il pratiqua aussi le métier de défricheur. Dans la même lignée que Pierre, Joseph, son cinquième petit-fils marié à Philomène Garceau, défriche lui aussi sa terre à Sainte-Perpétue de Nicolet. Joseph et Philomène ont élevé dix enfants. La famille conserve encore le souvenir d'un homme fort, un notable de la place qu'on consultait régulièrement et qui a été élu maire de sa paroisse. Philomène, elle, a été enseignante. De son vivant, Joseph a acquis plusieurs terres pour y établir tous ses enfants. Son fils Édouard a hérité de la terre paternelle, lieu où sont décédés Joseph et Philomène.

Édouard et Yvonne Alie ont eu douze enfants dont l'aîné des garçons a continué la tradition sur la terre paternelle. Il a été durant les années 1950 - 60 le plus gros éleveur de poulets au Québec. Les trois autres garçons ont complété leurs études universitaires et les filles se sont dirigées soit dans l'enseignement ou comme infirmières. Réjean a obtenu son diplôme en optométrie en 1963. Il a enseigné pendant huit ans et a pratiqué pendant trente cinq ans. Maintenant, Réjean est à sa pension, bien méritée, en compagnie de Thérèse (madame oiseaux) sa conjointe.

Pierre Girard

René Jolicoeur
comité de généalogie

SOUPER ANNUEL

Tel que mentionné lors de notre dernier communiqué, nous vous donnons ci-après tous les détails pour notre souper annuel qui aura lieu **le 10 mai 1997** à 17h 30.

Suite à l'appréciation des personnes présentes l'an dernier, notre souper aura lieu cette année encore au Restaurant Au vieux fort, situé au **120**, chemin de Saint-Jean, au 2^{ième} étage, La Prairie.

Un repas chaud sera servi pour nos membres et leurs invités au coût de \$30.00 par personne, taxes et service inclus, dont voici le menu :

17h 30 - Apéritif aux frais de chaque invité

18h 30 - Amuse-gueule

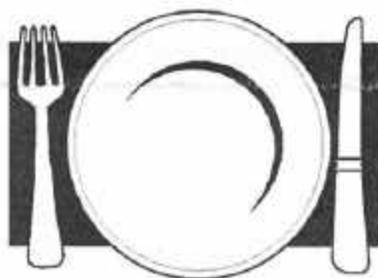
Salade panachée

Roti de veau, sauce forestière

Gâteau mousse aux pêches

Vin

Thé, café



Vous voudrez bien remplir le coupon-réponse ci-joint et nous le retourner avec votre chèque avant le 1^{er} mai 1997, afin que nous puissions faire les réservations nécessaires.

Les personnes qui le désirent peuvent former leur table au nombre de 8 personnes.

Pour de plus amples informations, vous pourrez communiquer avec :

La Société historique au 659-1393 ou

Madame Céline Lussier au 659-1818

Nous vous attendons nombreux avec vos parents et amis.

COUPON-RÉPONSE à retourner avant le 1^{er} mai 1997

J'assisterai au souper annuel:

Nom.....

Nombre de personnes.....

Chèque ci-joint, montant.....